l'enseignement athée, a bien de la peine à s'acclimater au milieu de nos populations chrétiennes.

» Dans l'espace d'un mois, on ne signale pas moins de cinquante-neuf déplacements d'instituteurs primaires laïques, institutrices, adjoints et adjointes, et treize congés.

» C'est déjà fort éûifiant ; mais ce qui le serait davantage encore, ce serait de connaître les vrais motifs de cette mobilisation à l'état continu du personnel enseignant laïque dans l'Ardèche.

» L'Académie, en vraie *Alma mater*, jette sur tout cela un voile discret. C'est fort bien : mais pourquoi, à côté de ces tendresses si jalouses pour les siens, n'a-t-elle jamais que des duretés pour nous ? »

M. JEAN DOLLFUS

Nous avons dit hier que l'Alsace vient de perdre un de ses plus grands citoyens, M. Jean Dollfus, ancien député protestataire au Reichstag, mort à Mulhouse.

M. Jean Dollfus était né dans cette ville le 25 septembre 1800. Dès sa jeunesse, il avait étudié avec ardeur et succès les questions industrielles et économiques, et, quoiqu'il ne fut pas l'aîné de la famille, on lui confia de bonne heure la direction de la maison Dollfus-Mieg à la prospérité de laquelle il s'est consacré. Il fut décoré de la Légion d'honneur ainsi que ses trois frères.

Il avait fondé à Mulhouse un grand nombre d'institutions philanthropiques.

Il a attaché surtout son nom aux cités ouvrières, qui ont été créées en 1853 sous son impulsion par une société de manufacturiers et d'industriels, et qui ont pris, grâce aux généreux et aux persévérants efforts de cette société, une extension si considérable. Ces cités, composées de maisons et de jardins dont les ouvriers finissent par devenir propriétaires, ont donné les meilleurs résultats économiques et moraux. Grâce à la propreté et à l'aisance qui y règnent, la mortalité a considérablement diminué parmi la population laborieuse de Mulhouse.

Parmi les autres œuvres créées par M. Jean Dollfus, il faut citer en première ligne l'asile des voyageurs indigents, ouvert en 1859. Dans cet asile, les ouvriers pauvres de passage à Mulhouse trouvent gratuitement à coucher et à souper. Au besoin même on leur fournit des vêtements. Le nombre de ceux qui ont été admis depuis l'origine dépasse cent trente mille.

M. Jean Dollfus a été pendant de longues années, maire de la ville de Mulhouse.

Après l'annexion de l'Alsace à l'Allemagne, M. Jean Dollfus, devenu un des chefs du parti de la protestation, fut élu député de Mulhouse et chargé par ses concitoyens de porter au Reichstag de Berlin l'expression de leurs inébranlables sentiments.

Il a été réélu régulièrement depuis, et ce n'est qu'aux élections de février dernier que, ses forces commençant à l'abandonner, il s'est décidé à se retirer de la lutte.

LES GRÈVES BELGES

Réunions et Manifestations

Bruxelles, 22 mai. — Une réunion du parti ouvrier bruxellois a eu lieu hier soir à la Maison du Peuple, pour discuter la grève générale.

Demain aura lieu une réunion plénière de toutes les fédérations du pays pour décider la grève. Plusieurs syndicats ouvriers auraient, dit-on, décidé la grève dès samedi soir.

On annonce pour aujourd'hui des manifestations socialistes dans beaucoup de villes de province.

A l'issue de la réunion d'hier soir, 5 à 600 ouvriers ont parcouru les rues de Bruxelles en chantant la *Marseillaise* et en criant : Vive l'amnistie! Vive la grève générale ?

La police a empêché les manifestants de passer devant le palais royal.

A Charleroi

Charleroi, 22 mai. — Le gouvernement français a délégué en Belgique deux commissaires centraux pour prendre sur les lieux de l'agitation dans le Hainaut les renseignements dont il désire s'éclairer pour aviser aux mesures de sûreté qu'il prendrait éventuellement.

Il y a lieu de craindre, paraît-il, que le mouvement gréviste belge, s'il venait à s'aggraver, ne s'étende aux charbonnages de la région du Nord. L'un des deux commissaires français est installé à Charleroi, l'autre ira se fixer à La Louvière.

Des soldats français en congé, qui se trouvaient à Charleroi et dans le bassin ont reçu l'ordre de rentrer en France.

Rixes entre wallons et allemands

Liége, 22 mai. — Des rixes graves ont éclaté entre les ouvriers wallons et les ouvriers allemands du charbonnage de Vaux-sous-Chèvremont.

Les wallons ont déclaré aux directeurs qu'ils ne voulaient plus travailler avec les allemands et les ont expulsés du charbonnage.

Le soir, les Allemands, armés de revolvers, se rendirent au charbonnage et déchargèrent leurs armes sur leurs adversaires, auxquels ils lancèrent aussi des briques et des matières explosibles.

Aucun Wallon ne fut heureusement atteint.

Le bourgmestre se rendit sur le lieu de la lutte, ceint de son écharpe, et fit preuve de la plus grande énergie.

Les gendarmes dispersèrent les émeutiers et escortèrent les Wallons.

Dix Allemands furent arrêtés.

NOUVELLES DU JOUR

La religion aux îles Tonga

Des faits étranges se sont passés ce printemps aux îles Tonga. En plein dix-neuvième siècle, le roi de cet archipel, improprement surnommé îles de l'Amitié, s'est plu, d'accord avec son premier ministre, à susciter et à mener à bonne fin une guerre de religion, un conflit théologique qui a abouti à l'extermination complète de la secte persécutée, celle des méthodistes wesleyens. D'après une série d'articles que la *Pall Mall Gazette* a consacrés à cette affaire, le roi Georges, son président du conseil, M. Baker, et son préfet de police Tuiatoko, éprouvant le besoin d'octroyer à leurs sujets une religion d'Etat, ont élaboré une confession nouvelle, créé une Eglise, à laquelle fut donné, ironiquement sans doute, le nom d'*Eglise libre* et dans laquelle les malheureux Polynésiens furent contraints d'entrer.

Des milliers de néophytes zélés ont parcouru l'île, s'emparant des élèves des écoles wesleyennes et les maltraitant pour leur faire embrasser la nouvelle foi. Les femmes ont opposé la plus vive résistance et la fille favorite du roi a refusé d'abjurer et est tombée en disgrâce ; d'autres ont été maltraitées. Enfin la tyrannie du premier ministre est devenue telle que quelques hérétiques poussés à bout ont tenté de l'assassiner.

Six de ces malheureux ont été arrêtés, condamnés et mis à mort. Sir H. Michell, haut commissaire anglais pour le Pacifique, a été appelé alors à intervenir. Quand il est arrivé sur les lieux, tout était fini. L'ordre régnait aux îles Tonga ; il n'y avait plus de wesleyens. Dans ces conditions, la promesse qu'aurait donnée le roi Georges d'après une déclaration de sir H. Holland faite à la Chambre des Communes, de respecter dorénavant la liberté religieuse dans ses Etats, ne manquera pas de paraître singulièrement tardive.

Au Sénégal

On mande de Saint-Louis (Sénégal), le 5 mai, qu'un télégramme du colonel Galliéni, commandant du Soudan français, daté de Bafoulabé 30 avril, annonce que le fils de Mahmadou-Lamine a été fait prisonnier au moment où il tentait avec une bande armée le passage de Dikokory pour aller rejoindre son père. Traduit devant une cour martiale comme instigateur d'un nouveau mouvement dans les pays Sarakollets, il a été passé par les armes.

Mahmadou est dans le Niani.

Le général Le Flô et le secret de la correspondance diplomatique

Nous avons donné des extraits d'un long article de M. Cogels-Leflô, contenant une correspondance officielle se rattachant aux évènements de 1875 et démontrant qu'à cette époque la Russie avait empêché l'Allemagne d'attaquer la France. Une note de l'*Agence Havas* dit :

» Le général Leflô, en agissant ainsi, a disposé de » pièces et de documents ne lui appartenant pas. Il » n'a pas demandé au ministère des affaires étran- » gères l'autorisation de publier ces pièces; s'il l'a- » vait demandée, il ne l'aurait pas obtenue. Nous » n'avons pas besoin d'insister sur les inconvenients » que produirait une publication de ce genre, si un » agent retraité, sous prétexte d'une opportunité » dont il n'est pas juge, se croyait le droit d'user et » d'abuser de documents, qu'il ne possède que par » la confiance du gouvernement de la République » ou des gouvernements étrangers.

» Il suffira de signaler à la réprobation de tous les » hommes éclairés le grave manquement au devoir » professionnel dont l'auteur de cette indiscrétion » s'est rendu coupable. »

Les diamants de la couronne. — La vacation de samedi

Paris, 22. — MM. Chalon, Beaumont, baron de Horn, Picard, Bain-Taburet, J. et F. Bapst, Bourdier, Aucoc, J. Krauss, Vevert, Haas et Mme Chanteaud se sont divisé diverses appliques et plaques du n° 45 pour 199,800 francs.

Quant aux fameux Mazarins, ils ont atteint le chiffre de 780,000 francs.

MM. Tiffany, Boucheron et Mme Asselin se les sont vivement disputés.

M. Boucheron a encore acquis une croix provenant de la couronne impériale du n° 48, pour 11,300 fr.

La vacation d'hier s'est donc élevée à 991,100 francs, ce qui porte le total de la vente à 6,196,000 francs.

Lundi aura lieu définitivement la dernière vacation.

L'Institut Pasteur

Paris, 22 mai. — L'Institut Pasteur existe désormais. La première réunion de son comité a été tenue hier sous la présidence de l'amiral Jurien de la Gravière.

Les statuts ont été approuvés. Le comité a ensuite procédé à l'élection de cinq membres destinés à compléter le chiffre légal de trente membres dont doit se composer le comité de toute Société qui veut être reconnue, et à remplir aussi les vides causés par la mort de MM. Paul Bert, Béclard, Gosselin et Vulpian, qui faisaient parti du comité primitif.

Ont été nommés membres du comité : MM. Chamberland, chef du laboratoire Pasteur; Valéry-Radot, docteurs Roux, Duclaux et Chauveau.

Dès que le comité aura constitué son bureau, le décret reconnaissant d'utilité publique l'Institut Pasteur sera soumis à M. Grévy. Les travaux de construction des bâtiments vont prochainement commencer.

M. Parnell. — La santé du leader irlandais — Précieuses marques de sympathie.

Londres, 22 mai. — Les *News of the World* disent que le bruit qui a couru, il y a quelques jours, de la prochaine retraite de M. Parnell, a été considéré comme fondé et qu'on avait même mis en avant les noms de plusieurs des collègues du leader irlandais pour lui succéder dans la direction du parti.

Néanmoins aucune décision n'a été encore prise par le leader irlandais.

Tant qu'on espérera un retour à la santé de M. Parnell, ses amis ne voudront pas entendre parler de sa retraite, car ils estiment que sans M. Parnell, le parti irlandais se désagrégera rapidement.

Il faut reconnaître cependant que M. Parnell est dans un état de santé alarmant. Lorsqu'il a reparu, mercredi dernier, à la Chambre des communes, ses adversaires mêmes n'ont pu s'empêcher de lui exprimer leur sympathie.

Grandes manœuvres en Russie

Saint-Pétersbourg, 22 mai. — Les manœuvres d'été de l'armée russe seront, cette année, de courte durée.

Elles comprendront plus d'infanterie et de cavalerie que d'artillerie.

Les corps seront distribués dans 51 camps dans les régions occidentales.

L'empereur inspectera seulement le camp de Krasnoé-Selo, près Saint-Pétersbourg.

Il y invitera les attachés militaires étrangers.

L'incident de Lisbonne. — L'arrestation du député Ferreira. — Protestations unanimes.

Lisbonne, 22 mai. — La question de l'arrestation du député Feirrera continue à passionner l'opinion publique.

M. Ferreira reçoit dans sa prison de nombreuses visites, ainsi que de nombreux télégrammes et lettres.

Il a été félicité par plusieurs corporations municipales et même par le gouverneur de la province de Faro.

Toutes les municipalités qu'il représente doivent envoyer des délégations au roi pour protester contre son arrestation.

Elles demandent aussi aux Chambres de le remettre en liberté.

Une lettre importante

Saint-Pétersbourg, 22 mai.— Le général Tcherlaieff, dans une lettre adressée au *Temps*, exprime l'avis que, pour le moment, il est à même de laisser la Bulgarie abandonnée à elle-même, et que la solution de la mission historique de la Russie en Orient lui sera facilitée si elle ne perd pas de vue qu'elle ne doit plus chercher les clefs du Bosphore à Vienne comme le pensait Paskswitch, mais sur les bords du Rhin et de l'Oder.

Toutes les pensées de la Russie, ajoute la lettre, doivent être dirigées sur ces deux points ; il faut qu'elle place son plus grand ennemi entre le marteau et l'enclume et qu'elle se venge du congrès de Berlin.

Les circonstances favorisent maintenant la Russie; il faut en profiter.

Les Manifestations de Bruxelles.

Bruxelles, 22 Mai. — Actuellement une 3me grande manifestation a lieu à Bruxelles en faveur des grévistes, 6000 manifestants parcourent les principales rues avec 4 drapeaux rouges et un noir.

On a chanté la *Marseillaise* devant le Palais-Royal.

La foule, dispersée par la police, s'est reformée, et a chanté la *Carmagnole* et crie sur l'air des *Lampions* : *au Congo ! au Congo ! Amnistie ! Vive la grève.*

De nombreux sifflets se sont fait entendre devant les ministères.

La Turquie et la Bulgarie

Constantinople, 22 mai. — Une circulaire relative à la Bulgarie a été expédiée la nuit dernière.

Convention anglo-turque

Constantinople, 22 mai. — Un iradé impérial a autorisé la signature de la convention anglo-turque relative à l'Egypte.

La santé du prince impérial d'Allemagne

L'*Agence Havas* reçoit la nouvelle suivante, relative à la nouvelle donnée hier par la *France* :

« Berlin, 21 mai, 6 h. 50, soir. — La nouvelle donnée par un journal de Paris, que le prince impérial aurait subi l'opération de la trachéotomie, est dénuée de fondement. Le prince va très-bien. Il a revu hier le chancelier de l'empire, qui est resté longtemps avec lui. »

La *France*, de son côté, publie la nouvelle dépêche suivante :

« Berlin, 22 mai. — Je vous confirme ma dépêche d'hier relative au mauvais état de santé du prince héritier. On redoute une catastrophe à brève échéance. M. de Bismarck a visité hier le malade auquel il a lu, pour la forme, un long rapport. On cache autant que possible la vérité, surtout au vieil empereur, qu'on a envoyé hier passer une revue à Potsdam. »

L'œuvre des cercles catholiques ouvriers de Paris

Paris, 22 mai. — Ce matin, à neuf heures, les membres de l'œuvre des cercles catholiques ouvriers de Paris, membres du secrétariat général, dames patronesses, se sont réunis à Montmartre, dans la crypte de l'église du Sacré-Cœur.

La messe a été célébrée par Mgr Belonino, évêque titulaire de Hiérapolis.

L'abbé de Pascal a prononcé un discours.

Puis, le R. P. Allet, aumônier de l'œuvre, a rappelé le souvenir du comte Robert de Mun. Une nouvelle bannière, offerte par la veuve du défunt pour remplacer celle qui a été ensevelie avec lui, a été solennellement bénite.

Malgré le mauvais temps, l'assistance était très nombreuse.

Ce soir, le grand banquet annuel a eu lieu à Saint-Mandé.

Le procès Schnæbelé abandonné

Strasbourg, 22 mai. — Le journal d'Alsace annonce que les huit accusés qui sont emprisonnés pour affiliation à la Ligue des patriotes sont renvoyés devant la Cour de Leipzig.

Les poursuites contre M. Schnæbelé sont abandonnées.

Les fédérés — Un anniversaire — Les Blanquistes

Paris, 22 mai. — Le comité général du monument des fédérés avait convoqué aujourd'hui, au Père-Lachaise, tous les révolutionnaires de Paris, pour y célébrer l'anniversaire du « massacre des fédérés ».

Rendez-vous avait été pris au boulevard Ménilmontant.

Trois à quatre cents manifestants seulement, précédés d'une bannière rouge, se sont rendus sur la tombe des fédérés.

Le président du comité et, après lui, Mlle Louise Michel ont prononcé des allocutions. D'après les orateurs, la révolution sociale peut seule sauver la France.

Le citoyen Ernest Roche adresse des encouragements aux grévistes belges et les dates de cet anniversaire du massacre des défenseurs de la Commune de 1871.

Une petite fille de huit ans, amenée par ses parents devant le mur et prenant la place de l'orateur précédent, s'écrie d'une voix forte pour son âge et avec un accent dramatique : « Mes parents reposent ici : ils ont été odieusement assassinés ; je crie vengeance ! »

Cinq couronnes ont été remises, dont une par Louise Michel, sur le mur des fédérés.

Les blanquistes, de leur côté, se sont réunis, comme les années précédentes à pareille époque, autour de la tombe du célèbre révolutionnaire. Avalanche de discours accompagnée de pluie glaciale et de forts coups de vent. On a juré, comme de coutume, de continuer l'œuvre de vieux conspirateur.

Une manifestation analogue à celle d'aujourd'hui, doit avoir lieu dimanche prochain ; elle serait faite par les groupes ouvriers socialistes.

Solution pacifique de la question bulgare

Berlin, 22 mai. — On mande de Saint-Pétersbourg à la *Gazette nationale* que le général Kaulbars a rendu compte au tzar de son voyage à Berlin et de son entrevue avec M. de Bismarck, et qu'après cette audience le tzar a déclaré qu'il était persuadé que la question bulgare serait résolue pacifiquement.

Un immense incendie

New-York, 21 mai. — Un incendie vient de détruire plus de 200 maisons de Lake Luiden, petite ville du Michigan. Les pertes sont évaluées à 1,500,000 dollars.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

Les Mousselines de laine pour le Japon

Le président de la Chambre de commerce de Tourcoing a l'honneur de porter à la connaissance des intéressés qu'il vient de recevoir de M. le ministre du commerce et de l'industrie une collection d'échantillons des *mousselines de laine* les plus demandées au Japon et qui ont et qui ont été recueillis sur place par M. le consul de France à Yokohama.

Cet envoi est accompagné d'une note de M. Reynaud, négociant français établi au Japon, qui offre les renseignements les plus détaillés sur les échantillons dont il s'agit, les conditions d'expédition, etc.

La collection d'échantillons est tenue à la disposition des fabricants de la circonscription, qui pourront en prendre communication chez M. Eug. Jourdain, président, rue de la Station, à Tourcoing, *d'ici au vendredi 27 mai courant.*

La laine à Londres

(De notre correspondant spécial)

LONDRES, le 20 mai 1887.
(Wool-Exchange City.)

La liste des nouveaux arrivages destinés à notre troisième série d'enchères de l'année, dont l'ouverture aura lieu le mardi 7 juin, a été arrêtée aujourd'hui à quatre heures, la limite fixée à 350000 balles ayant été dépassée d'environ 17.500 balles.

Voici actuellement comment se composent les quantités à offrir, nouveaux arrivages :

Sydney	91.805	balles
Queensland	12.953	»
Port-Philippe	77.649	»
Adélaïde	14.417	»
Swan-River	7.557	»
Van-Diémen	12.651	»
Nouvelle-Zélande	118.598	»
Cap de Bonne-Espér	31.870	»
Ensemble	367.500	balles

De ce chiffre il faut déduire 34.000 balles de transit ce qui laisse 333.500 balles auxquelles viennent s'ajouter les 21.500 balles de vieux stock soit ensemble 355,000 balles comme quantités probablement disponibles au 7 juin.

LONDRES, 20 mai.

Ventes publiques de laines coloniales

Liste définitive des arrivages pour la troisième série d'enchères, arrêtée le 20 mai 1887. — Ouverture le 7 juin 1887 :

Sydney	104.752	balles
Port-Philippe	77.649	—
Van Diémen	12.651	—
Adelaïde	14.417	—
Swan River	7.557	—
Nouvelle-Zelande	118.398	—
Total Australie	335.630	balles
» Cap de Bonne-Esperance	30.784	—
Ensemble	366.414	balles

Réexpéditions probables :			
	Australie	22.000 bls.	
	Cap de B.-E.	12.000 »	34.000 —
Arrivages actuels			332.414 balles
Cargaisons flottantes	Australie	... bls.	
	Cap de B.E	... »	... —
Arrivages destinés aux enchères			323.414 balles
Anciennes existences	Australie	16.500 bls.	
	Cap de B.E	5.500 »	22.000 —
Stock approximatif à l'ouverture			354.414 balles

Dans ces derniers temps on a traité quelques lots de laine principalement du Cap de Bonne-Espérance à prix soutenus.

PAUL PIERRARD.

Laines

ANVERS, 21 mai.

Sans affaires aujourd'hui sur place.

MARSEILLE, 20 mai.

La semaine a été active; les achats ont spécialement porté sur les Bagdad couleurs : On a pris en ces genres 1.195 b. de fr. 1.75 à 1.77 1/2. Les laines d'Afrique, par contre, ont rencontré un peu moins d'empressement ; on a dû céder à fr. 0.97 1/2 des laines de Sousse qu'on avait payes jusqu'à ce jour fr. 1.02 1/2 ; à vrai dire, la qualité de ses laines n'est plus aussi bonne. On a traité des Aboudhia de Casablanca à fr. 1.12 1/2 ; des Pelade Rabat lavées à fr. 2 : des Alger suint à fr. 0.90 et un lot d'Espagne Valence N à fr. 1.35.

Stock : 12.107 b.

VARSOVIE, 16 mai.

Marché ferme, malgré les avis calmes de l'étranger. Les transactions sur place, toutefois, se sont bornées pendant la quinzaine écoulée à quelques petites parties meilleures laines de Pologne pour compte de fabricants indigènes, dans les prix de 80 à 95 thalers le quintal. Sur contrat les affaires sont très difficiles, par suite des prétentions trop élevées des producteurs. On dit que ces jours derniers un marchand en gros de Lublin a acheté environ 1,000 quintaux à une avance de circa 5 à 6 thalers sur les cours de l'an dernier. En laines non lavées quelques affaires ont eu lieu pour Bialystock et l'Autriche de 8 1/4 à 9 1/2 Rs le poud. Bien qu'un mois nous sépare encore de la foire aux laines de cette année, les stocks sur place sont encore importants et se composent d'environ 10.000 pouds.

MELBOURNE, 10 mai.

MM. J. Renard et Cie dans leur circulaire mensuelle, du 30 mars, sur les laines, le suif et les grains disent :

« Depuis notre dernier avis du 25 février le marché a été très calme ; quelques laines de qualité courante ont paru mais la masse de celles-ci était composée de scoured de qualité moyenne à inférieure, principalement en Upper Darling.

» 2000 b. ont été offertes aux enchères dans les différentes salles de vente le 21 mars et en dépit du caractere varié des catalogues, les lots ont été disputés et les prix se sont bien maintenus ; 4000 b. ont été offertes, en somme, depuis le 25 février. La saison est close à présent : elle a présenté quelques variations particulières et en conséquence, elle n'a pas été satisfaisante ni pour les acheteurs ni pour les vendeurs. Les prix des laines mérinos ont varié de la parité des cours de septembre à Londres aux plus basses limites de mars 1886, mais se sont ensuite à peu près remis.

» Les croisés ont été vivement disputés à ce qu'en disent les comptes-rendus anglais et allemands, et maintenus à de bons cours, tandis que le choix laissait un peu à désirer, les lots étaient mélangés à cause de la substitution des moutons mérinos à ceux d'origine anglaise par la majorité des éleveurs. Les bonnes qualités d'halfred produites par le crossing-back, réunissant à une finesse moyenne une belle longueur, ont eu de la faveur près des acheteurs continentaux et américains.

Les lots du type réel de Lincoln et de qualité régulières ont été rares. La laine d'agneau a été également rare et chère. Les seuls genres qui aient été réellement bons ont été produits par le district ouest de Victoria, et ils ont été disputés très vivement par les acheteurs anglais et américains qui en ont payé 11 et 14 d. la livre. Les agneaux moyens venant d'autres sources ont été amenés à 10 d. la livre, tandis que les genres plus courts et terreux n'ont été vendus que de 5 à 7 d. la livre.

» Depuis notre dernière circulaire les nouvelles de Queensland, des Nles-Galles du sud et de Riverina (y compris le Lachlan) ont été excellentes et les herbages sont magnifiques. Nous comptons donc sur une grande production dans les laines d'agneaux aussi bien que dans les toisons de ces mêmes pays. Nous avons le regret de dire que le district ouest de Victoria n'a pas joui des averses bienfaisantes qui sont tombées ailleurs. Le pays est dépourvu d'herbe, si la pluie en survient bientôt, l'hiver l'empêchera de croître et la laine en souffrira. »

Mouvement maritime lainier

Le steamer *Portena* est arrivé le 22 mai au Havre venant de la Plata viâ Dunkerque avec laines.

Le steamer *Rio-Negro* allant de Dunkerque et le Havre viâ Bordeaux à B.-A. et Montevideo prendre charge en laine, etc. pour ces ports, a passé à Ténériffe le 20 mai, attendu vers le 10 juin à Montevideo.

Le steamer anglais *Carthage* allant de Londres à Sydney, a passé le 20 mai à 7 h. du soir à l'ouest de Douvres.

Le voilier *Dharwar* allant de Sydney à Londres avec laines, a passé le 20 mai à 3 h. 35 du soir à Ste-Catherin's-Point.

Le steamer *Oroya* allant de l'Australie à Londres avec laines, est arrivé à Aden le 20 mai à 9 h. 30 du matin.

Le 3 mâts autrichien *Ljubirod* est arrivé le 20 mai à Adelaide (Australie) venant de Dunkerque viâ Londres.

Le steamer anglais *Tainui* allant de Londres à la Nle-Zélande, a suivi le 20 mai de Plymouth.

Le steamer allemand *Hohenzollern* allant de Bremen en Australie où il prendra des laines en retour, prenait le complément de son chargement le 21 mai à Anvers.

Le steamer *Buenos-Ayres* allant de la Plata à Anvers avec laines, a suivi le 20 mai de Ténériffe, attendu pour la fin courant en ce port.

Le steamer *Habsburg* allant de l'Australie à Londres avec laines, a touché le 18 mai à Colombo.

Le steamer anglais *Valetta* est arrivé à Londres le 20 mai venant de Sydney, il débarquait ses laines le 21 courant.

Le voilier *Loch-Slay* allant de Melbourne à Londres avec laines, a passé le 20 mai à 1 h. 40 du soir à la remorque, au large de Ste-Catherin's-Point.

Le navire *Pléiades* allant de la Nle-Zélande à Londres, a passé le 21 mai étant remorqué sur rade de Deal.

Le steamer allemand *Hohenstaufen* allant de l'Australie à Anvers et Brême avec laines, a passé à Hurts-Castle le 21 mai.

Le steamer *Aconcagua* allant de Liverpool à la Plata, a touché à Pauillac le 21 mai venant compléter.

Le steamer espagnol *Magallanes* venant de la Plata à Dunkerque, y avait débarqué environ 1000 b. laine le 22 courant.

Le steamer italien *Orione* prenait charge en laine pour l'Europe à Montevideo.

Le steamer anglais *Thales* est attendu vers le 27 mai à Liverpool venant de la Plata avec laines.

Le steamer anglais *Siddons* sera à Anvers le 28 mai venant de B.-A. et Montevideo avec laines.

Le steamer *Ville de Rosario* allant de la Plata à Dunkerque, a passé le 19 mai à St-Vincent (Cap-Vert) attendu le 30 courant en ce port avec laines. Ce steamer partira avec le solde de sa cargaison pour le Havre.

Le steamer anglais *Helliades* est parti le 17 mai de Montevideo pour Liverpool avec laines.

Les frets sont fermes et on paie par steamer pour le Havre, Dunkerque ou Anvers en laines : 10 fr.

Condition publique de Roubaix

Mouvement de la semaine du 16 au 21 mai

	Nombre de colis	Poids présentés
Soies	15	1.247 kil.
Laines peignées mécaniquement	3.906	420.588 »
» filées	909	98.035 »
» blousses	7	757 »
Cotons	392	42.021 »
TOTAUX	5.229	562.648 kil.

Décreusage 21 .[. opérations
Titrage 469 .[. id.

Le directeur de la Condition publique de Roubaix,
A. MUSIN.

Condition publique de Tourcoing

Mouvement du 16 au 21 mai 1887

Matières	Nombre de colis	Poids en k.
Soies	2	168.5
Laine peignée	3.025	335.725.3
Laine filée	646	56.299.0
Blousses	83	7.464.8
Coton	96	9.702.9
TOTAUX	3.852	409.270.5

Conditionnements 1.220 1/1. — Titrages 57. —
Dégraissages 5 .[..

Le Directeur, STORHAY.

Magasins généraux de Roubaix.

Mouvement de la semaine du 16 au 21 Mai.

	COLIS	POIDS	VALEURS
Entrées	2.301	263.047	1.443.760
Sorties	2.129	241.536	1.302.095
Totaux	4.430	504.583	2.745.855

Valeur assurée : 10.900.000 francs

Expéditions et réceptions par wagons pour la condition publique (en exécution du traité passé avec la ville de Roubaix, le 23 décembre 1886).

	COLIS	POIDS	WAGONS
Arrivages	11	1.745	1
Expéditions	1.690	77.241	83
Totaux	1.701	78.986	84

Entrepôt de Tourcoing

	COLIS	KILOS	FRANCS.
Entrées	621	71.716	390.550
Sorties	979	166.648	452.518
Totaux	1600	238.364	843.068

Valeur assurée : 2,100,000 francs.

Roubaix, le 21 Mai 1887.

Le Directeur des Magasins généraux,
E. THÉNOZ.

Laines en déchargement à Dunkerque

Notre service de correspondance avec Dunkerque nous permet de donner chaque jour à ceux des abonnés de notre grande édition qui nous en feront la demande, des renseignements précis sur l'état quotidien des déchargements des navires arrivés à Dunkerque porteurs de laines. Nous nous mettons aussi à leur disposition pour leur fournir toutes autres indications dont ils auraient besoin sur les services maritimes de ce port.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le legs Alfred Motte.—Nous avions en notre possession, dès samedi, la copie du testament de M. Alfred Motte. Mais nous savions que l'administration du Bureau de Bienfaisance ne devait en recevoir qu'aujourd'hui la communication officielle et il nous avait paru convenable d'attendre l'accomplissement de cette formalité avant de livrer le document au public; c'était d'ailleurs, nous le savions aussi, le désir de la famille.

Le correspondant d'un de nos confrères de Lille n'a pas cru devoir observer cette réserve pourtant toute de convenance.

Voici les dispositions testamentaires relatives au legs qu'on connait :

« 1° Enveloppe cachetée

»Ceci est mon testament confié à Me Duthoit, notaire, testament à ouvrir le lendemain de mes funérailles seulement.

»Roubaix, 18 mars 1887.

»(Signé) ALFRED MOTTE.»

«2° Testament. — Ceci est mon testament.

« Article 1er. — Je lègue au Bureau de bienfaisance de Roubaix toutes les rentes inscrites, en mon nom, au jour de mon décès, au registre de la Dette publique de France. Si les rentes inscrites ce jourd'hui 1887 avaient été aliénées, je lègue audit Bureau de bienfaisance, en remplacement des rentes aliénées, une somme de *quatre cent mille francs valeur premier janvier mil huit cent quatre vingt-six*, qui serait affectée par les soins dudit Bureau, en capital et intérêts, à l'achat de rentes sur l'Etat français.

» Art. 2. — Les rentes léguées ou à provenir de la somme ci-dessus léguée formeront sur les registres du Bureau de bienfaisance un compte spécial sous la dénomination de : *«Fondation Alfred Motte-Grimonprez.»*

» Ce compte spécial comprendra le capital du jour de *mon décès et à partir dudit décès et successivement* les arrérages capitalisés.

» Art. 3. — Les arrérages des rentes « *fondation Alfred Motte-Grimonprez»* seront capitalisés tous les trois mois à partir du jour de mon décès et pendant cent ans par les soins de la commission ci-après désignée.

» L'appoint pour former le dernier franc du coupon de rente acheté tous les trois mois comme capitalisation sera fourni par le Bureau de bienfaisance.

» Art. 4. — Entre le jour de mon décès et le jour de l'acceptation définitive du présent legs, la capitalisation des arrérages des rentes léguées ou la capitalisation des intérêts du capital de quatre cent mille francs, valeur premier janvier mil huit cent quatre vingt-six, sera continuée par ma veuve ou à son défaut par l'aîné de *mes* fils.

» Art. 5. — M. le Maire, MM. les membres du Bureau de bienfaisance, MM. les présidents du tribunal et de la chambre de commerce, M. le doyen-curé le plus *ancien en fonctions de la ville de* Roubaix composeront la commission chargée de la capitalisation des arrérages des rentes présentement léguées ou de celles à provenir de l'emploi du capital de *quatre cent mille francs*, valeur premier janvier mil huit cent quatre-vingt six, avec intérêts capitalisés à quatre francs cinquante pour cent par an remplaçant les rentes aujourd'hui existantes.

» Cette capitalisation s'exercera pendant une période de cent ans, à partir de mon décès.

» Art. 6. — A l'expiration de cette période de cent années, le capital obtenu deviendra un capital perpétuel et inaliénable.

» Ce capital servira pour assurer, avec ses revenus, les intérêts et l'amortissement dans le plus court délai possible de l'emprunt *aussi important que possible* qui devra être fait périodiquement par la commission ci-dessus établie.

» Ces emprunts seront renouvelés dans l'année qui précédera l'extinction de l'emprunt courant.

» Art. 7. — Les sommes obtenues par les emprunts seront employées par la commission ci-dessus en créations durables ayant pour but le soulagement physique, moral ou intellectuel des artisans nécessiteux.

» Les créations fondées en vertu de l'article 7 porteront la dénomination de : *Œuvres de la fondation Alfred Motte-Grimonprez*. La plus grande liberté est laissée à la commission pour le choix des créations qu'elle jugera le plus urgentes.

» A Roubaix, le dix-huit mars mil huit cent quatre vingt-sept. »(Signé) ALFRED MOTTE. »

» Fonctionnement des articles six et sept tel que je le comprends :

» Cent ans après mon décès, les rentes léguées et capitalisées représentent, pour exemple, vingt millions de francs. Ce capital de vingt millions devient perpétuel et inaliénable.

»La commission emprunte, à l'aide de ce capital, *la plus forte somme qu'elle peut* obtenir en l'amortissant en intérêts et capital, dans le délai qui lui sera imposé par la Société de crédit à laquelle on s'adressera.

» La somme empruntée est amortie en capital et intérêts avec les revenus du capital perpétuel et inaliénable.

» La somme obtenue par l'emprunt est dépensée en créations jugées bonnes par la commission.

» *Ces créations laissées au choix* de la commission seront, selon le testateur, des maisons d'ouvriers louées à prix modéré; des bains chauds et gratuits aux quatre coins de la ville ; un hôpital pour maladies infectieuses, des primes données aux ménages les mieux tenus, des pensions aux ouvriers les plus méritants : en un mot ce qui sera considéré comme moralité et soulagement physique.

« (Signé): ALFRED MOTTE. »

» Ce testament révoque tous testaments et codicilles » antérieurs.

» A Roubaix, 18 mars 1887.

» (Signé) : ALFRED MOTTE.

L'« Union des Travailleurs » au concours de Melun. — Nous recevons de l'*Union des Travailleurs*, qui a subi dimanche les épreuves du concours de Melun, les deux dépêches suivantes. Nous les publions avec un plaisir qui sera partagé par tous les Roubaisiens :

Melun, 5 h. 20 soir.

L'Union des Travailleurs a remporté le premier prix d'exécution et le premier prix de quatuor avec félicitations du jury. Une palme d'honneur a été remise au chef.

L'*Union des Travailleurs* est admise au concours d'honneur.

Melun, 6 h. 40, soir.

L'« *Union des Travailleurs* » a remporté le premier prix d'honneur à l'unanimité du jury, battant toutes les sociétés en première division.

FEUILLETON DU 24 MAI 1887. — 3

ELJEN!

Par JACQUES BRET (1)

I

Le comte fut saisi d'une brusque surprise. Il leva les yeux ; il aperçut vivement éclairé, le portrait de sa femme; une exclamation inarticulée, mélangée de colère et de dépit, sorti de son gosier et regardant sévèrement Irène :

Que veux-tu ? s'écria-t-il. Que demandes-tu ?... Pourquoi remuer de tels souvenirs ?

La jeune fille, interdite, murmura une excuse. Elle ne savait que penser du singulier effet qu'avait produit l'image de la comtesse. Elle répondit timidement :

— Pardon, mon père... Je ne savais pas... J'espérais obtenir ainsi l'aveu de vos chagrins.

Le comte laissa tomber sur elle un regard adouci. Il eut pitié de son embarras.

— Calme-toi, lui dit-il..., et souviens-toi qu'il faut toucher les blessés d'une main légère et prudente.

Irène, ne comprenant pas sa faute, ne savait comment sortir de cette situation embarrassante. Tous les deux se taisaient.

Tout à coup une envolée de notes aiguës s'élança dans les airs et pénétra par la fenêtre ouverte comme un bouquet d'étincelles.

(1) Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

Le comte et sa fille prêtèrent l'oreille un instant.

— Ce sont les Tziganes, dit Irène avec un mouvement de joie.

— Oui, ce sont eux, allons les écouter.

Il passa son bras sous celui de sa fille et